

terme d'hypothèse. Parfois difficile de suivre le raisonnement, un peu fouillis. Une mobilisation de grilles d'analyses comme celle de la dépendance au sentier aurait permis de donner à la périodisation proposée davantage de sens. Certes les questions fondamentales sont claires et bien instruites : que fait la Chine en Côte d'Ivoire, avec qui et pour quels objectifs ? Va-t-elle rester ? Plusieurs points peut-être de détail mériteraient des ajustements. Ainsi, dans la troisième partie il faudrait insister sur le Bénin comme « État entrepôt ». Page 220, l'âge d'or de la Côte d'Ivoire va au-delà de 1975. Page 235, le consensus de Washington n'était pas qu'une chirurgie esthétique, loin de là. Il en est de même avec l'idée que l'Afrique serait sur la voie de l'émergence : il faut nuancer et déconstruire cette assertion. Ou bien les éléphants blancs qui en Côte d'Ivoire ne datent pas des années 1990 mais des années 1970-1975 (complexes sucriers etc.), lors du boom sur le café et le cacao.

Sur la forme, il y a encore quelques coquilles orthographiques. On relève l'utilisation de néologismes comme le terme « coopérationnel ». Certaines phrases sont souvent inutilement compliquées comme celle-ci page 404 : « Nonobstant une maturité déontique, la Chine denguiste résiliente à travers sa projection ivoirienne, d'honnie quelques années auparavant est donc devenue avec cette paradoxale récence de relations bilatérales pour le moins dynamiques, tout simplement incontournable ». Il est d'autre part dommage que la conclusion générale n'ouvre pas sur des sujets davantage exploratoires. La bibliographie est bien présentée, claire et bien mobilisée dans le corps du texte. On regrettera toutefois que plusieurs auteurs chinois n'aient pas été mobilisés (Li Xiaoyun, Tang Xiaoyang, Zhang Haisen...) ni non plus les travaux de l'IPRCC.

J.-J. Gabas estime que X. Aurégan est dans une dynamique de recherche féconde qu'il faut poursuivre. Il considère en conclusion que cette thèse mériterait une publication sous une forme condensée et soit suivie par la rédaction d'un article.

CÉline Bikpo (rapporteur) après avoir félicité le candidat commence par un certain nombre d'observations sur la forme. La thèse de X. Aurégan est organisée en quatre grandes parties. La première partie qui aborde « les présences chinoises en Côte d'Ivoire, un faisceau diversifié d'acteurs et d'activités » compte 91 pages. La deuxième partie intitulée « la Chine dans le jeu coopérationnel et territorial ivoirien » est traitée sur 79 pages. La troisième partie, « la Chine dans le(s) jeu(x) économique(s) et politique(s) africain(s) », est contenue dans 67 pages. Et enfin, la quatrième et dernière partie, « la Chine dans le(s) jeu(x) économique(s) et politique(s) ivoirien(s) » sur 108 pages. Une conclusion de 23 pages, une bibliographie de 20 pages et des annexes de 125 pages assurent la clôture de la thèse.

Les différentes parties sont un peu déséquilibrées au niveau des chapitres (deux chapitres pour la première la deuxième et la quatrième partie et un chapitre pour la troisième partie). Au niveau des chapitres, nous allons de quatre sous-sections dans certains chapitres à trois et bien souvent à deux. En volume, le même déséquilibre est observé (67 pages pour la troisième partie contre 108 pages pour la quatrième). Quand il y a un tel déséquilibre entre les parties, cela dénote d'une difficulté de conception ou peut s'expliquer par le fait que la maîtrise de son terrain d'étude donne à l'impétrant de s'étendre un peu plus dans cette quatrième partie. N'aurait-on pas pu alors intégrer cette troisième partie à la quatrième ? L'impétrant a parfaitement bien expliqué les raisons de ce déséquilibre dans son exposé.

Dans sa forme générale, la thèse est écrite dans un langage académique soutenu, présentant très peu de fautes, il se prête à une lecture agréable. J'ai lu la thèse de X. Aurégan avec un dictionnaire à porter de main. Cependant, on peut noter quelques confusions, à la page 42, l'impétrant parle de « système de *tantine* » au lieu de « système de *tontine* ». De même à la page 252, l'impétrant parle